



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 425 – 3 décembre 2021

Zoom sur la COP26 et l'adaptation au changement climatique des pays d'Afrique de l'ouest

Une COP, ou Conférence des Parties, est un rendez-vous annuel qui réunit 197 Etats depuis 1995. Ces réunions font suite à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC) convenue lors du Sommet de Rio de 1992, et dans laquelle les signataires s'engagent à faire évoluer le concept des droits et des responsabilités des pays en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

4 principaux objectifs assignés à la COP 26

La COP26 s'est tenue du 31 octobre au 13 novembre 2021 à Glasgow et a rassemblé plus de 20 000 participants et plus de 100 chefs d'Etat ou de gouvernement. Elle a abouti à l'adoption du « [Pacte de Glasgow pour le climat](#) », permettant d'avancer sur quatre objectifs : (i) assurer zéro émission nette au niveau mondial d'ici le milieu du siècle et limiter la hausse globale de température à 1,5 degré ; (ii) s'adapter pour protéger les communautés et les habitats naturels ; (iii) mobiliser les financements face aux enjeux climatiques ; (iv) renforcer la collaboration pour atteindre les objectifs.

Ainsi, parmi les avancées majeures, on note la finalisation des règles d'application de l'Accord de Paris, à travers l'établissement d'outils opérationnels pour assurer la transparence et des tableaux de suivi des engagements par les pays signataires. Un autre point décisif de la conférence : pour la première fois, la réduction des énergies fossiles est mentionnée dans la déclaration finale. Précisément, le texte appelle à la réduction progressive de la production d'électricité au charbon et à la fin progressive des subventions inefficaces aux combustibles fossiles.

Des perspectives nouvelles pour le financement climatique dans les pays en développement

En marge de la COP26, des dirigeants du continent africain et du monde se sont réunis le 2 novembre pour un [sommet sur l'Accélération de l'adaptation en Afrique](#). Ce dernier a enregistré de nouveaux engagements financiers dont : (i) un financement de 197 M USD du gouvernement britannique pour l'adaptation en Afrique, dont 27 M pour la facilité en amont du Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAP), une initiative lancée par la Banque africaine de développement (BAfD) et le Centre mondial pour l'adaptation (GCA) ; (ii) un financement du gouvernement américain pour l'adaptation au climat de 3 Mds USD par an d'ici 2024 aux Etats vulnérables au changement climatique.

LE CHIFFRE À RETENIR

500 Mds USD

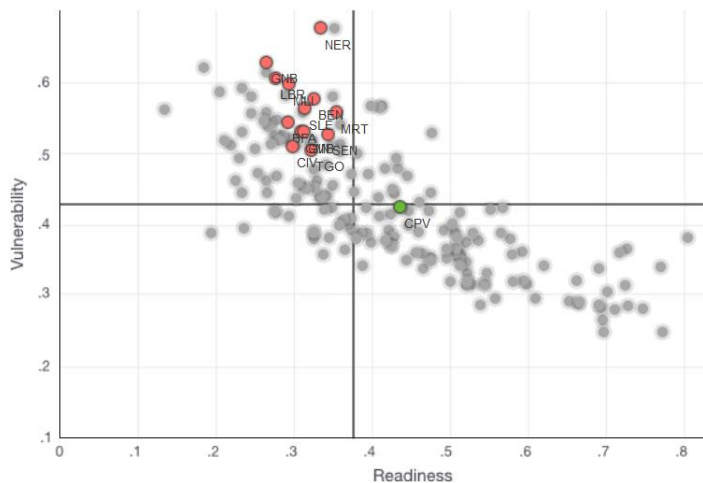
Le montant prévu être mobilisé entre 2021 - 2025 en faveur des pays en développement pour le financement climatique

Toutefois, le financement climatique reste en dessous des engagements pris par les pays développés. En effet, les 100 Mds USD annuels promis aux pays en développement en 2009 ne sont pas encore respectés, malgré le dépassement de l'échéance depuis 2020. Les nouveaux engagements pris lors de la COP26 auraient permis de réaliser des progrès significatifs vers l'objectif de 100 Mds USD, qui pourrait être atteint d'ici 2023, et continueraient sur une trajectoire ascendante jusqu'en 2025. Ainsi, environ 500 Mds USD seraient mobilisés sur la période 2021-2025.

📍 Vulnérabilité des pays d'Afrique de l'ouest au changement climatique

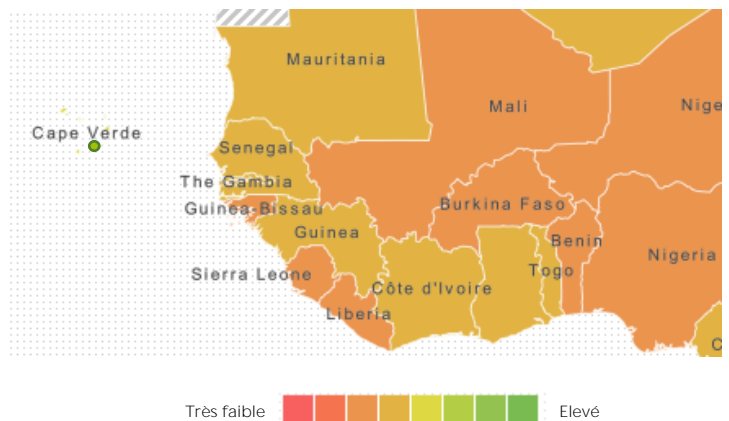
Si le continent africain ne produit qu'entre 3% et 4% des émissions de CO², il est particulièrement vulnérable au changement climatique qui lui ferait perdre annuellement entre 7 et 15 Mds USD. En Afrique de l'Ouest, le Niger, la Guinée Bissau et le Libéria sont parmi les dix derniers pays du classement ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Index) de 2019 (dernier en date), qui évalue les pays selon leur capacité d'adaptabilité au climat. Tous les pays de la sous-région entrent dans la catégorie "vulnérabilité élevée et faible niveau de préparation" au changement climatique, à l'exception du Cap-Vert qui est dans la catégorie "faible niveau de vulnérabilité et haut niveau de préparation".

Position des pays selon la vulnérabilité et le niveau de préparation



Source : Notre Dame Global Adaptation Initiative

Pays d'Afrique de l'ouest selon leur score de l'indice ND-GAIN.



📍 Régional

Plusieurs annonces lors du FOCAC pour renforcer la coopération sino-africaine

Les 29 et 30 novembre 2021 s'est tenue à Dakar la 8^{ème} édition du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) placée sous le thème "approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagée entre la Chine et l'Afrique". A cette occasion, le chef de l'Etat chinois [a annoncé](#) (en distanciel) ses

priorités pour le continent dans les trois années à venir, à savoir : (i) la lutte contre la pandémie à travers l'accessibilité des vaccins ; (ii) le renforcement de la coopération sino-africaine à travers l'intensification des échanges commerciaux et investissements ; (iii) promouvoir le développement vert face au **changement climatique** ; (iv) **œuvrer pour l'équité et la justice**. Afin d'atteindre ces objectifs, le gouvernement chinois a annoncé la mise en place de neuf programmes ainsi que plusieurs mesures telles : (i) l'investissement de 10 Mds USD sur le continent dans les trois prochaines années ainsi que la réalisation de 10

projets d'industrialisation et de promotion de l'emploi ; (ii) la mise en place d'une ligne de crédit de 10 Mds USD aux institutions financières africaines ; (iii) l'annulation de dettes non remboursées liées aux prêts sans intérêt intergouvernementaux arrivant à échéance fin 2021 pour les pays les moins avancés ; (iv) la livraison d'1 Md de doses de vaccins supplémentaires, dont 600 M sous forme de don.

UEMOA : renforcement de la confiance des chefs d'entreprise en octobre 2021

Selon le [bulletin mensuel des statistiques](#) de la BCEAO, les principaux indicateurs d'activité économique se maintiennent à un niveau élevé, reflétant l'évolution positive de la conjoncture dans la zone. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires, traduisant les opinions des chefs d'entreprises sur la conjoncture, s'est amélioré en moyenne de 6,1 points en glissement annuel (g.a.) en octobre 2021, plus particulièrement au Niger (+8,6 pts en g.a.), au Mali (+8,1 pts en g.a.) et au Sénégal (+8 pts en g.a.). S'agissant des indices du chiffre d'affaires, celui du commerce a augmenté de 14,4% en g.a. en octobre 2021 (après +13,4% en g.a. en septembre 2021) et celui des services marchands s'est accru de 15,1% en g.a. (contre +16% en g.a. en septembre). Quant à l'indice de la production industrielle, il a progressé de 4% en g.a. (contre +1,9% le mois précédent). L'inflation au sein de l'UEMOA s'est établie à 3,8% en g.a. en octobre 2021 (après +4,3% en g.a. le mois précédent), principalement tirée par l'évolution des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (contribution de +3 pts de pourcentage en g.a.).

Partenariat entre Proparco et la CRRH-UEMOA pour l'accès au logement des ménages aux revenus modestes

Le 25 novembre 2021, Proparco [a annoncé](#) un prêt de 40 M EUR à la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) pour le refinancement de prêts au logement abordable consentis par les banques de l'UEMOA aux populations à revenus modestes de la zone. Ainsi, ce projet devrait permettre

d'améliorer l'accès à la propriété de près de 1 800 foyers de l'UEMOA et créer plus de 9 000 emplois indirects compte tenu des externalités des prêts hypothécaires sur plusieurs secteurs (bâtiment, services financiers...).

Lancement des travaux du pont de Rosso entre le Sénégal et la Mauritanie

Le 30 novembre 2021, le Président sénégalais et son homologue mauritanien [ont inauguré](#) les travaux de construction du pont de Rosso qui enjambera sur près de 1,5 km le fleuve Sénégal et reliera les 2 pays. Ce chantier, qui devrait être opérationnel aux alentours de juin 2024, a été financé par la Banque africaine de développement (BAfD) à hauteur de 41 M EUR, la Banque européenne d'investissement (BEI) à hauteur de 22 M EUR et l'Union européenne (UE) à hauteur de 20 M EUR pour un coût total estimé à 88 M EUR, le reste étant financé par les 2 gouvernements respectifs. La réalisation du projet a été confiée à l'entreprise chinoise Poly Changda. Plus largement, ce projet est un maillon essentiel dans le processus d'intégration régionale entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb (corridors Tanger-Lagos et Alger-Dakar).

Signature d'un accord énergétique entre la Côte d'Ivoire et la Guinée

La Côte d'Ivoire et la Guinée [ont signé](#), le 30 novembre 2021, un accord de vente d'énergie électrique dans le cadre du Projet d'interconnexion électrique de la CEDEAO. Ce dernier vise à établir un marché d'électricité dynamique dans la sous-région ouest africaine et à sécuriser l'approvisionnement des pays en électricité. A travers cet accord, la Côte d'Ivoire qui s'engage à fournir sur une période de trois ans 11 MW d'électricité, soit 84 GWH, par an à la Guinée, renforce sa position de hub énergétique régional. A noter que la Côte d'Ivoire exporte déjà de l'énergie dans la sous-région, notamment au Mali (49% des exportations), au Burkina Faso (40%), au Ghana (10%), au Togo et au Bénin (1%).

🇸🇳 Bénin

Opération de reprofilage de la dette intérieure

Sur initiative de la République du Bénin, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) [a finalisé](#), le 29 novembre 2021, une opération de remboursement de dette sur le marché sous régional d'un montant de 217,8 Mds FCFA (332 M EUR). Cette opération commencée en juillet 2021, au lendemain de l'émission d'un Eurobond destiné au financement de projets en ligne avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, matérialise le remboursement anticipé des dettes contractées à des conditions de marché moins favorables et ayant servi au financement de projets ODD. Elle permettra au pays de réaliser une économie sur les intérêts non courus équivalente à 36 Mds FCFA (54,9 M EUR). Selon le Ministère de l'Economie et des Finances, cette somme sera injectée dans des projets sociaux du gouvernement et particulièrement dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'énergie et de l'éducation.

Accord de coopération avec le Nigeria dans la filière riz

Le 24 novembre 2021, le gouvernement béninois et l'Association des producteurs de riz du Nigeria (RIFAN) [ont procédé](#) à la signature d'un accord visant à améliorer la production de riz. Ainsi, la RIFAN aura pour mission d'aider le gouvernement à atteindre son objectif national **de production de 1 M de tonnes de riz à l'horizon 2024**, mais aussi de transformation et de commercialisation du riz.

🇸🇳 Burkina Faso

La France accorde 4 subventions d'un montant total de 27 M EUR

Le Burkina Faso, représenté par le ministre de l'**Economie, des Finances et du Développement** (MINEFID) et la France représentée par

l'ambassadeur de France et le directeur de l'Agence française de développement (AFD) [ont procédé](#), le 22 novembre 2021, à la signature de 4 financements, pour un montant total de 27 M EUR. Dans le détail, ces ressources seront attribuées : (i) en soutien au PNDES II et au **Plan de stabilisation et de résilience de l'Etat burkinabé sur l'axe Ouagadougou/Kaya/Dori**, à hauteur de 10 M EUR ; (ii) en soutien à l'amélioration de la dépense publique, en particulier dans les régions touchées par l'insécurité, à hauteur de 10 M EUR ; (iii) pour accroître les ressources du projet "Trois Frontières" Burkina, qui appuie les efforts de stabilisation de la région du Liptako Gourma, à hauteur de 5 M EUR ; et (iv) pour soutenir le secteur de la microfinance, à hauteur de 2 M EUR.

🇸🇳 Cap-Vert

Déficit public à 7,4% du PIB au 3^{ème} trimestre 2021

Selon le ministère chargé des Finances, le déficit public du Cap-Vert [a atteint](#) 7,4% du PIB au 3^{ème} trimestre 2021, contre 4,7% à la même période en 2020. Cette détérioration du solde budgétaire **s'explique par la baisse des recettes (-6%)** conjuguée à **l'augmentation des dépenses (+2,6% hors investissement et +124,9% pour les investissements)**, en lien avec les impacts de la Covid-19 **ayant entraîné notamment l'arrêt du tourisme**, qui représente 25% du PIB du pays. A fin 2021, le déficit des finances publiques devrait ressortir à 9,6% du PIB selon les projections de la loi de finances rectificative du mois de juillet dernier tandis que le FMI l'estime à 9,1% du PIB.

🇸🇳 Côte d'Ivoire

9 accords de coopération signés avec l'Afrique du Sud

En marge de la visite du Président sud-africain à Abidjan, neuf accords de coopération bilatérale [ont été signés](#) avec le gouvernement ivoirien le 2 décembre 2021. Ces accords, qui concernent les

domaines de la défense, de l'agriculture et des hydrocarbures, viseront à accroître les échanges commerciaux entre les deux pays. Par ailleurs, il a été convenu d'organiser chaque année des consultations entre les deux pays afin de coordonner leurs positions en matière de politique internationale. Pour rappel, les échanges bilatéraux se sont élevés à 370,9 Mds FCFA (565,5 M EUR), en hausse de 27,4% par rapport à 2019, mais jugés insuffisants à l'égard du potentiel économique des deux pays.

Adoption du projet de loi portant PND 2021-2025

Le 1^{er} décembre 2021, le Conseil des Ministres [a adopté](#) un projet de loi portant Plan national de développement (PND) sur la période 2021-2025. Dans la lignée des précédents PND, il visera à soutenir la croissance économique et accélérer la transformation structurelle de l'économie par **l'industrialisation ainsi qu'à œuvrer pour le développement du capital humain et le renforcement de la gouvernance**, tout en intégrant les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Pour réaliser ses objectifs, le PND prévoit un taux de croissance moyen sur la période 2021-2025 de 7,6% (contre 5,9% sur la période 2016-2020), le passage d'un taux d'investissement équivalent à 23,1% du PIB en 2021 à 27,1% du PIB en 2025 ainsi que des réalisations en matière d'investissements estimés à 59 000 Mds FCFA (90 Mds EUR).

Une convention de 50 M EUR pour restaurer des quartiers précaires à Abidjan

Le 29 novembre 2021, s'est tenue à Abidjan la [signature de la première convention d'affectation du 3^{ème} Contrat de désendettement et de développement](#) (C2D), signé le 27 octobre 2021. Cette convention porte sur le **financement du Projet d'amélioration des quartiers restructurés d'Abidjan (PAQRA)**. Il **s'attellera à renforcer l'accès aux services urbains essentiels** (électricité, eau, assainissement, mobilité) et aux équipements sociaux de proximité (école, terrains de sport, espaces

verts...) dans 5 quartiers de la capitale économique. Si les estimations montrent que **plus d'1 M d'habitants vivent dans des quartiers précaires** à Abidjan, ce projet d'un montant de 32,8 Mds FCFA (50 M EUR) compte améliorer les conditions de vie de près de 300 000 d'entre eux.

Gambie

La Banque centrale maintient son taux directeur à 10%

Le Comité de la politique monétaire de la Banque centrale de Gambie (CBG) **s'est réuni** le 24 novembre 2021. Selon le [communiqué de presse](#), le déficit de la balance des paiements s'est réduit de 63,7% sur les 9 premiers mois de 2021 en glissement annuel (g.a.), représentant 31,9 M USD soit 1,8% du PIB (contre 5% du PIB à la même période en 2020), en lien avec l'amélioration du déficit commercial à 21,7% du PIB (contre 22,8% du PIB à la même période de 2020). A l'inverse, le déficit public s'est creusé à 4,1 Mds GMD (78,3 M USD ; 4,3% du PIB) contre 1,3 Md GMD (24,8 M USD ; 1,4% du PIB) à la même période de 2020, en lien avec la chute des recettes et dons de 23,9% en g.a. Le taux d'inflation s'est établi à +7,3% en g.a. à fin octobre 2021, tirée par la hausse des prix les produits alimentaires et boissons non alcoolisées de 9% en g.a. Prenant en compte ces différentes évolutions, le comité de politique monétaire a décidé de maintenir (i) le taux directeur de la CBG à 10% ; (ii) le taux de réserve obligatoire à 13% ; (iii) le taux d'intérêt de la facilité de dépôt permanent à 3% et celui de la facilité de prêt permanent à 11%.

Guinée

Plusieurs recommandations au secteur financier dans le cadre du PAMSF1

Dans le cadre du Projet d'appui à la modernisation du secteur financier ([PAMSF1](#)) mis en place par la Banque africaine de développement (BAfD), [a eu lieu](#) le 29 novembre 2021 un atelier de restitution relative à

l'actualisation de l'étude d'évaluation et de diagnostic du secteur financier guinéen. Selon le vice-gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), le secteur financier guinéen a connu de nets progrès sur la dernière décennie en termes d'amélioration de la couverture nationale et d'accès aux services financiers, en lien avec l'arrivée de nouveaux acteurs tels les institutions de micro finance et établissements de monnaie électronique. Cependant, certaines faiblesses persistent telles les faiblesses de l'épargne ou du taux de bancarisation. Ainsi, plusieurs recommandations ont été formulées pour améliorer le système financier parmi lesquelles : (i) la mise en place effective des sociétés nationales de réassurance et d'assurance agricole ; (ii) adapter l'offre d'assurance aux besoins et capacités contributives des différentes catégories de clientèle ; (iii) l'opérationnalisation de l'assurance transport de biens marchandises à l'importation ; (iv) l'amélioration de la diligence dans le traitement et règlement des sinistres.

Guinée-Bissau

Le pays rejoint l'initiative "la Ceinture et la Route"

Le 22 novembre 2021, l'ambassadeur de la République de Chine et la Ministre des Affaires Etrangères [ont signé](#) un protocole d'entente permettant à la Guinée-Bissau de rejoindre l'initiative "la Ceinture et la Route". Pour rappel, cette initiative de la Chine, anciennement dénommée "nouvelle ceinture économique de la route de la soie", est un cadre de coopération économique visant le développement des infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports.

Mali

Adoption de la 1ère partie de la LF 2022

Le 26 novembre 2021, le Conseil national de transition (CNT) [a adopté](#) la première partie de

la loi de finances 2022, relative aux conditions générales de l'équilibre budgétaire et financier. Pour l'exercice 2022, les ressources budgétaires devraient s'établir à 2 130,7 Mds FCFA (3,2 Mds EUR) tandis que les dépenses devraient s'élever à 2 748,3 Mds FCFA (4,2 Mds EUR). Ainsi, le déficit budgétaire sera de 617,6 Mds FCFA (941,6 M EUR) soit une amélioration de 5,4% par rapport à l'exercice précédent. Enfin, la seconde partie de la loi de finances relative aux programmes sera votée lors d'une séance plénière du CNT prévue le 16 décembre 2021.

Niger

Signature avec l'AFD de deux accords de financements pour 25,5 M EUR

Le 1^{er} décembre 2021, le Ministre des Finances du Niger et la Directrice de l'Agence française de développement (AFD) du Niger, ont signé [deux conventions de financement pour un montant total de 25,5 M EUR](#). Pour la première convention de 15,5 M EUR, il s'agit : (i) d'une subvention directe de 7,5 M EUR au Trésor Public nigérien pour la mise en place du Plan de Développement Economique et Social (PDES) ; (ii) d'une subvention de 4 M EUR destinée à la reconstitution des stocks nationaux de sécurité alimentaire ; et (iii) d'une subvention de 4 M EUR destinée au rétablissement des services essentiels, dans les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi. La deuxième convention concerne l'octroi d'une subvention de 10 M EUR pour soutenir le gouvernement dans son effort de mobilisation des ressources intérieures.

Sénégal

La construction de la Polyclinique de l'hôpital principal de Dakar lancée

Le 26 novembre 2021, le Président sénégalais [a procédé](#) à la pose de la 1^{ère} pierre de la polyclinique de l'hôpital principal de Dakar. D'un coût de 60 Mds FCFA (91,5 M EUR), cette infrastructure financée par l'Etat disposera d'une

capacité de 100 chambres, d'équipements modernes pour différentes spécialités médicales, d'un "quartier VIP" et devrait permettre de réduire significativement les évacuations sanitaires coûteuses. Ce projet est intégré dans le "Dakar Medical city", projet phare du Plan Sénégal émergent (PSE) qui vise, entre autres, à faire du Sénégal un hub sanitaire régional.

Sierra Leone

Inflation à +14,5% en g.a. en octobre

Selon [l'Institut chargé de la statistique](#), le taux d'inflation en Sierra Leone s'est établi à +14,5% en glissement annuel (g.a.) en octobre 2021, après +11,6% en g.a. le mois précédent. L'inflation a notamment été portée par l'augmentation des prix des produits alimentaires (+18,2% en g.a.), des transports (+22,3% en g.a.) et des logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+14,2% en g.a.). Pour rappel, le taux d'inflation moyen pour l'ensemble de l'année 2021 est projeté à +11,3% par le FMI.

Togo

Le niveau du déficit commercial stable au 3^{ème} trimestre 2021 en g.a.

Selon [l'Institut national chargé de la statistique](#), le solde commercial togolais est resté quasiment stable (-0,9%) au 3^{ème} trimestre 2021 en glissement annuel (g.a.) à -212,5 Mds FCFA (-324 M EUR). Les exportations (+9,6% en g.a. à 146,6 Mds FCFA ; 223,5 M EUR) ont progressé à un rythme plus soutenu que les importations (+4,3%

en g.a. à 359,1 Mds FCFA ; 547,5 M EUR) mais sont d'un poids relatif moindre. Les principaux produits exportés sont le coton (11,9% du total des exportations), les phosphates (11,2%) et les sacs et pochettes plastiques (9,6%) tandis que les principaux produits importés sont les motos et cycles (5,3% du total des importations), les médicaments (4,6%) et les véhicules à moteur (4,3%). Enfin, les principaux clients au 3^{ème} trimestre 2021 sont le Burkina Faso (16,3% du total des exportations), le Bénin (12,2%) et le Mali (9,5%) tandis que les principaux fournisseurs sont la Chine (22,6% du total des importations), la France (8,7%) et l'Inde (6,7%).

Une subvention de 14,5 M EUR de l'UE pour l'électrification

Le 23 novembre 2021, le Ministre togolais de l'Economie et des Finances et le directeur de l'Agence française de développement (AFD), pour le compte de l'Union européenne (UE), ont signé un accord de subvention de 9,5 Mds FCFA (14,5 M EUR) au profit du Programme d'extension des réseaux électriques des centres urbains du Togo (PERECUT). Ce programme, lancé en 2020 pour une durée de 3 ans, vise à améliorer la couverture électrique et l'accès à l'énergie des villes situées à l'intérieur du pays à travers la construction, entre autres, de 190 km de réseaux moyenne tension, 371 postes de transformation MT/BT, et 1 660 km de réseaux basse tension. Cette subvention porte à 45,6 Mds FCFA (69,5 M EUR) la contribution de l'UE au PERECUT.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan
Rédacteurs : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Ouagadougou, antennes de Conakry et Nouakchott

Pour s'abonner

abidjan@dgtresor.gouv.fr